



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## *Nomination du nouveau ministre de l'Éducation, François Blais* **Le ministre devra écouter les profs pour rétablir la confiance**

**Montréal, le vendredi 27 février 2015** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) accueille avec prudence la nomination de monsieur François Blais comme nouveau ministre de l'Éducation. Il devient ainsi le 12<sup>e</sup> ministre en 20 ans. Les premiers gestes qu'il posera viendront donner le ton aux relations de la FAE avec le gouvernement en pleine période de renouvellement du contrat de travail de ses 32 000 membres et à l'aube du dépôt d'un projet de loi visant à redéfinir le rôle des commissions scolaires, leurs limites territoriales, mais aussi les responsabilités confiées aux enseignantes et enseignants.

« Le premier geste qui permettrait de rétablir la confiance du personnel enseignant envers le gouvernement serait de mettre fin au plan d'austérité qui a fragilisé encore davantage l'école publique. Le ministre de l'Éducation doit être le premier défenseur de l'école publique et lui donner ainsi les moyens d'assurer sa mission, notamment en abolissant le financement public des écoles privées. Le ministre doit également reconnaître l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants qui sont les premiers experts de la pédagogie », soutient Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement.

Les solutions proposées par la FAE et les 32 000 membres qu'elle représente sont viables, puisqu'elles s'appuient sur la pratique quotidienne auprès des élèves, jeunes et adultes. « Le ministre doit rapidement rappeler à l'ordre les *pédagocrates* du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires qui, pour des raisons purement idéologiques, s'autorisent à parler au nom des enseignantes et enseignants et à maintenir en vie artificiellement une réforme dont l'échec est incontestable », ajoute monsieur Mallette.

La FAE demande donc une rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation afin de lui faire part de ses attentes et de lui présenter ses revendications, mais aussi les solutions concrètes proposées par le personnel enseignant pour répondre aux besoins de l'école publique. La FAE entend travailler de manière constructive avec le ministre et s'attend à ce que celui-ci consulte les représentantes et représentants du personnel enseignant et s'appuie sur leur expertise pour prendre ses décisions. « Le ministre Blais détient une formation en philosophie. Les philosophes posent des questions. Je suis convaincu que le ministre saura non seulement poser des questions, mais aussi écouter les réponses des premiers experts de la pédagogie au Québec, les enseignantes et enseignants », conclut Sylvain Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290